



Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10-11 novembre 2017, Turquie



FR

CD/17/14

Original : anglais

Pour information

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Antalya (Turquie)
10 – 11 novembre 2017

**VISION
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE
AND RED CRESCENT MOVEMENT**

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Document établi par
la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, septembre 2017

1) Introduction : l'engagement du Mouvement à l'égard de sa Vision

Le Conseil des Délégués de 2015 a adopté la Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et appelé toutes les composantes du Mouvement à incorporer la Vision dans leur planification stratégique (résolution CD/15/R11). Elle met en évidence les nombreux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les acteurs humanitaires, en particulier l'ampleur des besoins humanitaires, les violations généralisées du droit international humanitaire et la multiplication des risques liés aux catastrophes, tout en réaffirmant la détermination du Mouvement, en tant que réseau humanitaire mondial unique en son genre, à prévenir et alléger en toutes circonstances les souffrances humaines.

La Vision traduit la volonté de ranimer l'esprit qui avait inspiré la Stratégie de 2001 pour le Mouvement et donne au Mouvement la possibilité de se révéler comme un fervent défenseur de l'humanité en faisant une réelle différence dans la vie des personnes qui souffrent des effets des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres crises. Les composantes du Mouvement se sont particulièrement attachées à mener leurs activités individuelles et collectives de prévention, de secours et de protection au niveau tant national qu'international d'une manière qui optimise leur pertinence, leur efficacité, leur cohérence, la transparence et la redevabilité.

En démontrant son unité, le Mouvement renforcera sa position d'acteur de premier plan dans la sphère humanitaire. Il faut pour cela donner la priorité à l'esprit de solidarité et à la coordination au sein du Mouvement, en respectant les rôles et responsabilités de toutes les composantes et en investissant davantage dans le développement des capacités et des compétences, y compris des méthodes de travail innovatrices et la mobilisation du volontariat des jeunes.

Dans la résolution portant adoption de la Vision, il était demandé à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Commission permanente) « de faire rapport sur l'impact de la Vision au Conseil des Délégués de 2017 ».

2) Report de l'évaluation de l'impact de la Vision

À chacune des réunions qu'elle a tenues depuis, la Commission permanente a examiné la Vision de manière approfondie et étudié les moyens d'en favoriser la mise en œuvre et d'en évaluer l'impact. Des contacts ont été pris avec des Sociétés nationales qui avaient spontanément manifesté un intérêt particulier pour la Vision et son développement futur possible. Néanmoins, il est devenu de plus en plus évident qu'il serait très difficile de collecter l'information nécessaire, d'évaluer l'impact et d'établir un rapport, et que cela serait probablement sans grand intérêt pour la période 2016-2017. Au moins trois considérations se sont imposées dans cette réflexion :

- Des contacts informels avec quelques dirigeants du Mouvement ont révélé qu'ils avaient une connaissance relativement limitée de la Vision ou qu'ils n'étaient pas pleinement conscients de l'utilisation concrète qu'ils pourraient en faire.
- La nature de cette déclaration de principes et l'ambition d'influencer la planification stratégique signifient qu'il faudra au moins deux ans avant que des effets visibles puissent être observés.
- Même à plus longue échéance, mesurer l'impact de la Vision pourrait se limiter à une vérification des références qui sont faites à la Vision dans les stratégies et les politiques du Mouvement et de ses composantes ou, au contraire, exiger une évaluation bien plus complexe du respect, dans la lettre et dans l'esprit, de ses dispositions.

En conséquence, à sa réunion d'avril 2017, la Commission permanente a définitivement décidé de ne procéder à aucune évaluation pour les années 2016 et 2017, considérant qu'une évaluation serait prématurée et probablement peu utile à ce stade.

3) Donner la priorité à la promotion de la Vision du Mouvement

La Commission permanente a considéré que la priorité devait être donnée aux mesures visant à promouvoir la Vision, principalement pour la faire connaître aux dirigeants et aux décideurs du Mouvement, de façon qu'ils se l'approprient et s'attachent à en promouvoir une adaptation pertinente, innovatrice et exemplaire à leurs contextes respectifs.

À plusieurs occasions, la présidente et les membres de la Commission permanente ont eu la possibilité de rencontrer des dirigeants et des décideurs de Sociétés nationales et de leur rappeler, notamment dans les discours prononcés en 2016 et 2017 lors des conférences régionales, leur engagement de considérer la Vision du Mouvement comme un guide inspirant leur réflexion stratégique. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du CICR (Fédération internationale) sont déterminés à donner l'exemple et à veiller à ce que la Vision soit prise en compte dans leur propre réflexion stratégique institutionnelle, ainsi que dans les stratégies, les politiques et les décisions globales qui seront examinées à l'Assemblée générale de la Fédération internationale et au Conseil des Délégués de 2017, et durant les réunions statutaires futures. Différents processus actuels d'élaboration de politiques et de suivi ont été régulièrement signalés comme étant propices à la concrétisation de l'esprit que la Vision cherche à inspirer, comme le « Renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement », « La vision et les principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement », et l'« Initiative du Mouvement relative à la marque ».

Pour appuyer ce nécessaire effort de promotion, il a été décidé d'adresser une communication spéciale à tous les dirigeants et tous les décideurs du Mouvement, sous la forme d'une lettre conjointe de la présidente de la Commission permanente et des présidents du CICR et de la Fédération internationale. La lettre a été envoyée en juin 2017 (voir annexe), accompagnée d'une copie de la Vision 2015. Elle invitait ses destinataires à se familiariser pleinement avec la Vision, à la faire connaître et à en faire une réalité constructive sur le terrain. Le présent rapport est un appel à l'action, qui devrait constituer une étape vers d'autres initiatives de promotion utiles, et surtout ouvrir la voie à une vérification plus rigoureuse de l'influence réelle de la Vision.

4) Prochaine étape : mesurer l'influence stratégique de la Vision

La Commission permanente, tout en poursuivant ses efforts visant à faire plus largement connaître et appliquer la Vision au sein du Mouvement, souhaite réévaluer dès 2018 l'opportunité et les possibilités d'en mesurer l'impact concret sur les instruments stratégiques et politiques du Mouvement en général et sur ses composantes.

Les modalités pratiques de cette évaluation sont encore à définir. Elles devraient, toutefois, associer l'élaboration de questionnaires simples sur la connaissance de la Vision et des vérifications factuelles des références qu'elle contient, à l'utilisation des possibilités de communication qu'offre Internet et des entretiens conduits aléatoirement avec un groupe représentatif de dirigeants du Mouvement. L'utilisation éventuelle de mécanismes existants de suivi et de compte rendu sera étudiée, en particulier des mécanismes applicables à l'élaboration ou l'orientation des politiques et stratégies du Mouvement, qui sont considérées comme particulièrement pertinentes et caractéristiques de l'esprit de la Vision.

En 2019, la Commission permanente préparera un examen initial de l'influence stratégique de la Vision du Mouvement, couvrant notamment l'efficacité d'un tel instrument et les possibilités qu'il évolue.

La Commission permanente attend avec intérêt de prendre connaissance des expériences, remarques, questions et suggestions sur la mise en œuvre de la Vision du Mouvement.

19 Avenue de la Paix
1202 Genève
Suisse
contact@standcom.ch
Tél. : +41 22 730 2032
www.standcom.ch

Annexes :

- Lettre conjointe de la présidente de la Commission permanente et des présidents du CICR et de la Fédération internationale au Mouvement, sur la Vision 2015 (30 juin 2017)
- Copie de la Vision 2015 du Mouvement



Notre Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, le 30 juin 2017

Chères et chers collègues et amis,

Voilà plus d'une année que la *Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* a été adoptée au Conseil des Délégués en décembre 2015. Aujourd'hui, nous (la présidente de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le président du Comité international de la Croix-Rouge) souhaitons saisir cette occasion pour réaffirmer la valeur – et la force mobilisatrice – de cette vision commune aussi audacieuse que stimulante.

À cette fin, nous invitons chacun d'entre vous, en votre qualité de décideurs et dirigeants du Mouvement, à vous familiariser pleinement avec la Vision et à la promouvoir au sein de vos institutions respectives. Nous vous encourageons à l'utiliser pour guider vos décisions stratégiques et opérationnelles et à en faire la pierre angulaire de tous vos efforts individuels et collectifs. Et nous vous demandons aussi de préserver sa nature dynamique en l'adaptant de manière pertinente, innovante et exemplaire aux nouvelles réalités de l'environnement international complexe dans lequel nous évoluons.

La Vision repose sur le principe selon lequel « le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un réseau humanitaire mondial unique en son genre qui a pour vocation de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances humaines ». Cette affirmation ambitieuse, qui pourrait être notre devise, résume à elle seule nos aspirations, nos valeurs ainsi que l'ampleur des défis qui se posent à nous. Du reste, la volonté de défendre la dignité humaine, même au cœur des conflits armés ou des catastrophes, demeure aussi forte qu'il y a 150 ans.

La Vision n'a peut-être jamais été aussi pertinente qu'aujourd'hui, dans un contexte marqué par des besoins humanitaires vastes et complexes liés à un grand nombre de crises simultanées à travers le monde, par des violations généralisées du droit international humanitaire, par la multiplication des risques découlant de catastrophes qui exacerbent les vulnérabilités, et par les nombreuses contraintes auxquelles les acteurs humanitaires se heurtent dans l'accomplissement de leur mission.

Unissons nos efforts dans l'esprit du Mouvement en appelant les hommes et les femmes de tous horizons, partout dans le monde, à faire preuve d'humanité. Encourageons-les à se mobiliser et à se porter volontaires pour prévenir les souffrances et venir en aide à ceux qui en ont besoin. Il incombe à chacun d'entre nous de traduire les mots de la Vision en actions concrètes sur le terrain. Montrons que nous sommes de fervents défenseurs de l'humanité en menant des activités préventives et des interventions pertinentes et efficaces, dans l'objectif ultime d'améliorer le sort des personnes qui souffrent des effets des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres crises. L'ampleur des besoins humanitaires qui existent actuellement à travers le monde n'en exige pas moins.

Nous vous prions d'agréer, chères et chers collègues et amis, nos salutations les plus distinguées.

Tadateru Konoé
Président
Fédération internationale
des Sociétés de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge

Eva von Oelreich
Présidente
Commission permanente
de la Croix-Rouge et du
Croissant-Rouge

Peter Maurer
Président
Comité international
de la Croix-Rouge



Vision

du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Adoptée par le Conseil des Délégués

Décembre 2015

www.rcrcconference.org



Résolution du Conseil des Délégués
Genève, décembre 2015 (CD/15/R11)

La Vision
du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge

Le Conseil des Délégués,

prenant note avec satisfaction des travaux entrepris par la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue d'élaborer, en lieu et place d'une stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), un document concis faisant le point sur les réalités actuelles et apportant au Mouvement une vision qui l'inspire,

se félicitant de l'aspiration à une ligne stratégique collective guidant l'action de toutes les composantes du Mouvement en réponse à des contextes changeants et des défis nouveaux,

1. *adopte* la Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
2. *appelle* toutes les composantes du Mouvement à incorporer la Vision dans leur planification stratégique ;
3. *demande* à la Commission permanente de faire rapport sur l'impact de la Vision au Conseil des Délégués de 2017.

La Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

reçoit volontiers vos expériences, remarques et questions sur la mise en œuvre de la Vision pour le Mouvement.

Les résolutions du Conseil des Délégués et de la Conférence internationale sont disponibles sur www.rcrcconference.org

Couverture: Les équipes médicales internationales de la Croix-Rouge travaillent sans relâche au secours des migrants lors des opérations en mer Méditerranée.
©Yara Nardi, Croix-Rouge italienne, Octobre 2016

19 Avenue de la Paix
1202 Genève
Switzerland
contact@standcom.ch
Tél : +41 22 730 2032
www.standcom.ch



Le système de distribution d'eau nouvellement construit par la Croix-Rouge du Népal, en partenariat avec la FICR, la Société canadienne de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge danoise, dans le village de Kharelthok au Népal touché par le tremblement de terre.

©Coix-Rouge canadienne, Marko Kocic, Mars 2017

Préambule

Résolument animés par la volonté commune de mieux venir en aide aux personnes qui en ont besoin, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ses composantes ont dressé un bilan collectif de leurs points forts et points faibles au regard des défis et des contraintes humanitaires qui existent au niveau mondial. La Vision ci-après propose d'exploiter ces forces et de corriger ces faiblesses en présentant un projet ambitieux pour le Mouvement en tant que réseau humanitaire unique

au monde, dont l'action reste sans équivalent en termes de pertinence et d'efficacité. Nous espérons que cette vision guidera et inspirera les réflexions stratégiques futures du Mouvement et de chacune de ses composantes. Elle servira de base à l'élaboration d'outils de communication attrayants et constituera un guide succinct dans la poursuite de nos objectifs communs, dans l'esprit d'Henry Dunant.

La Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Dans un contexte humanitaire houleux, politisé et complexe, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un réseau humanitaire mondial unique en son genre qui a pour vocation de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances humaines. Il est le porte-drapeau d'une action humanitaire qui se doit d'être efficace et pertinente pour répondre aux besoins multiples des personnes qui souffrent des effets des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres crises. À chaque instant, sur le

terrain, le Mouvement met en pratique les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance qui sont le ciment de son unité et de son universalité. Prenant appui sur les relations fortes qu'il a nouées avec les États ainsi que sur le vaste réseau de volontaires qu'il s'est constitué au sein de la population et qui incarne le principe de volontariat, le Mouvement agit de manière optimale aux niveaux local, national, régional et international.

La Mission du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

"...est de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes ; de protéger la vie et la santé et de faire respecter la personne humaine, en particulier en temps de conflit armé et dans d'autres situations d'urgence ; d'œuvrer à la prévention des maladies et au développement de la santé et du bien-être social ; d'encourager l'aide volontaire et la disponibilité des membres du Mouvement, ainsi qu'un sentiment universel de solidarité envers tous ceux qui ont besoin de sa protection et de son assistance."

Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

❖ Un monde complexe, fragmenté et imprévisible

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – qui se compose de 190 Sociétés nationales, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge – est appelé à intervenir dans des situations de plus en plus diverses, fragmentées et imprévisibles, où des crises imprévues viennent se greffer sur des conflits armés complexes et de longue durée, où violence et instabilité sont à la fois la cause et la conséquence de conflits récurrents et de souffrances infinies, et où des catastrophes naturelles, des problèmes

environnementaux et des crises socioéconomiques viennent exacerber des situations de grande vulnérabilité et de détresse chronique. Parallèlement à cela, le fossé se creuse entre des besoins humanitaires variés et pluridimensionnels et la capacité globale à y répondre efficacement, dans un contexte marqué par une absence flagrante de convergence internationale pour résoudre les conflits armés, par la politisation évidente de l'aide et par l'éloignement grandissant entre de nombreuses organisations humanitaires et les personnes auxquelles leur aide est destinée.

❖ Répondre à des besoins croissants

Dans un environnement aussi fragmenté et divisé, le Mouvement tout entier intensifie ses opérations pour répondre à des besoins croissants qui, sans

« Le Mouvement intensifie ses opérations pour répondre à des besoins croissants, réduire les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et prévenir et alléger les souffrances. »

cela, resteraient insatisfaits ; il s'emploie à réduire les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et à prévenir et alléger les souffrances. Il a su trouver le juste équilibre entre une tradition solide et des

❖ Soins de santé et services sociaux

À la fois atout essentiel et préoccupation majeure commune aux composantes, l'action menée en réponse aux besoins de santé et de services sociaux, nombreux et variés, des personnes et des communautés vulnérables touchées par un conflit, une catastrophe ou une crise socioéconomique, est au cœur de l'identité opérationnelle du Mouvement.



Une équipe de premiers secours du Croissant-Rouge arabe syrien prennent en charge un cas urgent.

©FICR, Samer Abo Alway, 2015

Le Mouvement et ses composantes sont perçus comme étant des prestataires de soins de santé et de services sociaux efficaces et pertinents à l'échelle

approches innovantes, tout en restant absolument fidèle à ses Principes fondamentaux. Ancré dans le droit international humanitaire et traditionnellement uni autour de ses Principes et de ses emblèmes protecteurs, il exploite et consolide ses points forts qui, ensemble, forment un tout plus grand que la somme des parties. Le Mouvement puise sa force non seulement dans le nombre de ses employés et volontaires et dans la portée de leur action, mais aussi dans leur diversité et dans la qualité de leur travail, dans leurs connaissances, leurs compétences, leur expérience et leur motivation, ainsi que dans la synergie des rôles, des responsabilités et des capacités complémentaires de ses composantes.

« Le Mouvement et ses composantes sont perçus comme étant des prestataires de soins de santé et de services sociaux efficaces et pertinents à l'échelle mondiale. »

mondiale, dont la capacité d'accès aux populations dans la détresse est sans égale. Les services qu'ils fournissent incluent les soins d'urgence, les soins chirurgicaux pour les blessés de guerre, le soutien psychosocial aux personnes touchées par un conflit ou une catastrophe, ainsi que les soins de santé communautaires primaires et le soutien à l'intégration sociale et aux moyens de subsistance pour les plus vulnérables. En lien étroit avec ces domaines d'action, la promotion de la sécurité alimentaire et un meilleur accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement sont, pour beaucoup, des priorités communes aux programmes du Mouvement.

❖ Tirer parti de la diversité et de la force du Mouvement

« Le Mouvement renforce sa préparation ainsi que sa capacité à intervenir rapidement et efficacement, et il resserre ses liens et noue des partenariats stratégiques avec de multiples acteurs extérieurs développant sa diplomatie humanitaire, cultivant un climat d'acceptation et de confiance et accroissant son impact. »

Le Mouvement tire parti des rôles et points forts respectifs de ses composantes pour apporter une réponse optimale à des besoins humanitaires multiples qui se manifestent dans des contextes de crise très divers, mettant ainsi pleinement en œuvre les Principes fondamentaux d'unité et d'universalité.

Dans le cadre d'une mission qui vise à répondre aux besoins humanitaires, les domaines de compétence

complémentaires des composantes du Mouvement (par exemple le renforcement des capacités et de la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la préparation aux catastrophes, la prévention des conflits et la préparation aux situations de conflit, la protection et l'assistance, le relèvement rapide et le développement) sont adaptés à chaque contexte et coordonnés de manière à répondre au mieux aux différents besoins. De cette façon, les composantes du Mouvement renforcent aussi leur préparation ainsi que leur capacité à intervenir rapidement et efficacement et, de façon plus générale, à répondre à des préoccupations communes. Dans le même temps, le Mouvement, dans ses différentes dimensions, resserre ses liens et noue des partenariats stratégiques avec de multiples acteurs extérieurs ; il développe ainsi sa diplomatie humanitaire, cultive un climat d'acceptation et de confiance et accroît à terme son impact. Il tire pleinement profit de l'occasion unique que lui offre la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour faire progresser l'action humanitaire.

❖ Pertinence de l'action des Sociétés nationales dans leur pays

La pertinence s'évalue en tout premier lieu à l'échelle locale : l'ancrage local des Sociétés nationales donne à l'action du Mouvement une ampleur et une profondeur sans égales. Chaque Société nationale veille avant tout à assurer sa pertinence dans son propre pays. Avec le soutien des composantes internationales du Mouvement, elle mise sur son enracinement local et ses solides réseaux de bénévoles, ainsi que sur ses liens privilégiés avec l'État en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, tout en témoignant de son professionnalisme et de son sens des responsabilités, ainsi que de son attachement aux Principes fondamentaux. Travaillant dans des contextes très divers qui vont bien au-delà des conflits armés et des situations d'urgence, les Sociétés nationales se distinguent par leur capacité à offrir une large gamme de services de qualité aux personnes se trouvant dans une situation de vulnérabilité, ainsi qu'aux personnes et aux groupes menacés d'exclusion sociale, quels que

« L'ancrage local des Sociétés nationales donne à l'action du Mouvement une ampleur et une profondeur sans égales. »

soient leur parcours ou leur situation, et indépendamment du niveau de développement du pays. Les personnes auxquelles elles viennent en aide peuvent être des migrants, y compris des réfugiés et des demandeurs d'asile, des femmes et des enfants victimes de la traite, des proches de personnes disparues, des personnes en situation de chômage chronique, des personnes souffrant de la faim, ou d'autres groupes de personnes se trouvant dans un profond dénuement, dans les pays riches comme dans les pays pauvres. C'est ainsi que les Sociétés nationales, mais aussi le Mouvement tout entier, peuvent démontrer la pertinence de leur action.

❖ Adopter de nouvelles façons de travailler

« Le Mouvement accorde une place importante à l'innovation et cherche de nouvelles manières de mieux communiquer avec les bénéficiaires et de les faire participer aux actions. »

Le Mouvement dans son ensemble continue d'améliorer la manière dont il interagit avec ses bénéficiaires et les associe à son action, ainsi que la façon dont il répond à leurs attentes, lesquelles augmentent du fait de leur accès plus large aux technologies de l'information et de la communication. Le Mouvement se réjouit de l'influence croissante et de la participation positive de ses bénéficiaires, ainsi que du soutien public plus large qu'il reçoit. Il s'approprie de plus en plus les formidables possibilités offertes par les nouvelles technologies (dont il veille aussi à maîtriser les risques) ; il accorde une place importante à l'innovation et cherche de nouvelles manières de mieux communiquer avec les bénéficiaires et de les faire participer aux actions de sorte qu'elles soient mieux adaptées à leurs différents besoins. Toutefois, il reste essentiel pour lui d'asseoir sa légitimité en gagnant la confiance et l'acceptation des bénéficiaires grâce à sa proximité physique avec eux.



*Dans la région reculée d'Akobo, de l'État de Jonglei, des équipes de volontaires de la Croix-Rouge du Soudan du Sud et du CICR aident les personnes déplacées à trouver et à contacter des proches par le biais de services de téléphone satellite et de publication de photos en ligne.
© CICR, Giles Duley, Octobre 2015*

L'innovation et les nouvelles technologies ne servent pas seulement à renforcer la participation des bénéficiaires, elles sont aussi utilisées de façon optimale pour améliorer non seulement la fourniture des services – tant dans le domaine des technologies de la communication ou de la cartographie, que pour les soins de santé et les services sociaux, les abris, la gestion de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, la réduction du risque de catastrophe et les conséquences du changement climatique, ou d'autres domaines encore où des innovations peuvent être apportées – mais aussi la gestion et la coordination internes.

❖ Motiver les jeunes



*Les jeunes volontaires du Programme de préparation aux cyclones du Croissant-Rouge du Bangladesh avertissent les communautés côtières d'évacuer vers la sécurité lorsque le cyclone Mora touche terre.
©Croissant-Rouge du Bangladesh / FICR, Mai 2017*

« Le Mouvement s'adresse plus particulièrement aux jeunes, qu'il appelle à venir nombreux se porter volontaires. »

L'esprit du Mouvement appelle hommes et femmes de tous horizons, partout dans le monde, à faire preuve d'humanité, et il les encourage à se mobiliser et à se porter volontaires pour venir en aide à ceux qui souffrent. Il s'adresse plus particulièrement aux jeunes, qu'il appelle à venir nombreux se porter volontaires et s'engager pour faire face aux crises et pour développer les capacités locales sur toute la planète.

❖ Des actes forts qui font du Mouvement un fervent défenseur de l'humanité

« Le Mouvement se positionne en tant que fervent défenseur de l'humanité ; il incarne l'espoir dans un monde divisé. »

Par sa promotion des valeurs humanitaires et la réponse humanitaire pertinente, efficace et cohérente qu'il apporte dans ces domaines d'une

importance vitale, le Mouvement se positionne en tant que fervent défenseur de l'humanité ; pour tout un chacun il incarne l'espoir dans un monde divisé, affirme son unité solidement ancrée dans ses Principes et défend une politique visionnaire. À toutes les parties prenantes concernées, parmi lesquelles les États, les donateurs, le grand public et surtout ses bénéficiaires, il apporte constamment la preuve de sa valeur, à travers son souci de transparence, son sens des responsabilités et son efficacité.

Les résultats rapides et concrets qu'il obtient avec et pour les personnes auxquelles il vient en aide assoient sa réputation de réseau humanitaire unique au monde et à la dimension indéniablement internationale.